



REMBOURSEMENT DES ABONNEMENTS ETUDIANTS 2014/15

Complétez et signez le document ci-dessous, et retournez-le à la mairie
de Saint

Brice Courcelles, accompagné des pièces justificatives.

Date limite de dépôt des demandes: 31 juillet 2015

Nom :Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Adresse:.....

Code Postal :Commune:

Adresse père/mère si différente que celle indiquée ci dessus :

.....

Procédure pour le remboursement des abonnements Étudiants

L'aide attribuée concerne les abonnements citura moins de 26 ans, annuels (participation limitée à 80€) ainsi que les abonnements mensuels (3 mois minimum et 8 mois au maximum par année scolaire).

Date limite de dépôt des demandes : le 31 juillet 2015.

Joindre à la demande :

- ▶ un RIB, un certificat de scolarité et un justificatif de domicile.
- Pour les étudiants prenant un abonnement annuel: l'attestation de souscription à l'abonnement annuel.
- Pour les étudiants prenant des abonnements mensuels : l'ensemble des justificatifs d'acquittement des titres mensuels.

Date :

Signature de l'étudiant:

Aide aux transports des étudiants Bricocorceliens de moins de 25ans

Cadre réservé à l'administration :

RIB

Justificatif de domicile

Attestation de souscription à l'abonnement annuel

Titres présentés : S O N D J F M A M J J